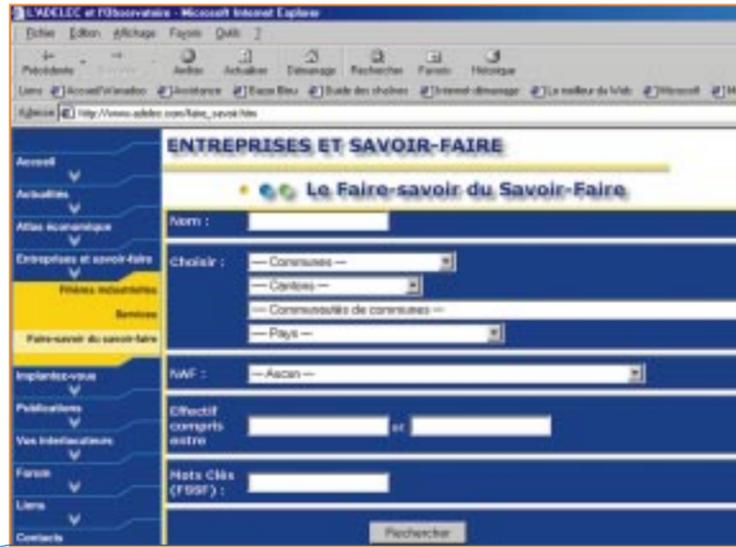


vous recherchez

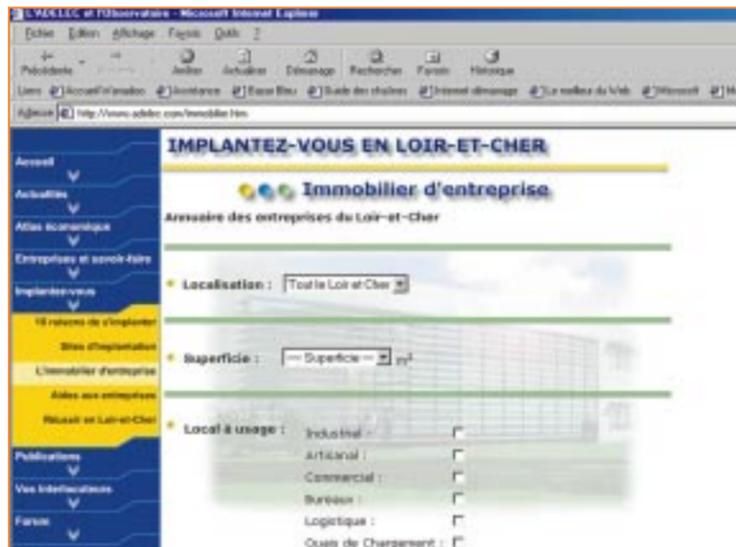
en ligne



- >>> des sous-traitants
- >>> des fournisseurs
- >>> des clients
- >>> des donneurs d'ordres



Près de 2000 entreprises répertoriées



Plus de 100 bâtiments disponibles



- >> un terrain sur un parc d'activités
- >> un bâtiment disponible

www.adelec.com

*Loir-et-Cher,
l'esprit d'entreprendre*

Agence de Développement Economique de Loir-et-Cher
1 avenue de la Butte • 41000 Blois
Tél. 02 54 42 42 05 • Fax : 02 54 42 42 48
Email : info@adelec.com • www.adelec.com



Les Cahiers de L'ENTREPRISE

N° 26
MAY 2002

Magazine de l'Agence de Développement Economique de Loir-et-Cher - ADELEC

ENTRETIEN



JEAN-PAUL MARCHAU,
Président de la Chambre de métiers

DOSSIER



Les métiers d'art

LOIR-ET-CHER INSOLITE



IRMAPOC :
le recyclage créatif

LES METIERS D'ART EN LOIR-ET-CHER



Club L'Energie d'Entreprendre Réunir les décideurs

ANIMER

INFORMER

ECHANGER

Chaque mois, des intervenants experts dans leur domaine conduisent un débat, à l'occasion d'un petit déjeuner ou d'un dîner, autour d'un thème d'actualité.

Des rencontres qui permettent aux chefs d'entreprise d'appréhender au plus près leur environnement et développer un maillage économique.

Pour participer au Club : ADELEC 02 54 42 42 05



SOMMAIRE

ENTRETIEN 4

JEAN-PAUL MARCHAU, Président de la Chambre de métiers

Un secteur emblématique



DOSSIER 6

CRÉATION D'ENTREPRISE 6

PATRIMOINE ET MÉTIERS D'ART 14



FORMATION 18



PROMOTION DES MÉTIERS D'ART 20

ACTUALITE 24



LOIR-ET-CHER INSOLITE 26

IRMAPOC :
LE RECYCLAGE CRÉATIF



EDITORIAL



*Les artisans d'art,
un univers de passion
à la fois méconnu
et fascinant*

Traditionnellement connu pour son patrimoine architectural, le Loir-et-Cher est aussi un département riche en savoir-faire, notamment dans les métiers de la conservation et de la restauration. Mais il existe bien d'autres disciplines artisanales, preuve en était lors de l'exposition des métiers d'art qui prit place du 8 novembre au 9 décembre dernier à la Maison du Loir-et-Cher, et qui était organisée en partenariat avec la Chambre de métiers.

La diversité des professionnels des métiers d'art est toutefois méconnue du grand public, pourtant souvent demandeur d'œuvres de qualité, pour lesquels l'artisan aura su prendre le temps de bien faire. Nous avons été touchés d'un intérêt profond pour l'ensemble de ces professions, ce qui nous a vivement motivé pour leur dédier un numéro de nos Cahiers.

De la recherche permanente de nouvelles techniques mises au service de la tradition à la passion qui les anime, du goût du travail bien fait à la volonté de ne pas laisser perdre les savoir-faire, tout pousse les artisans de Loir-et-Cher à afficher leur volonté d'investir un espace commun et touristique pour promouvoir leur art et leurs œuvres. Tous partagent en effet une passion sans limite pour leur métier, pour leur art, qu'ils ont plaisir à faire partager au plus grand nombre.

Doreur sur bois ou peintre en décor, joaillier d'art ou stucateur, sellier ou restaurateur de monuments historiques... tous apportent leur pierre à l'embellissement de notre quotidien. Pour la plupart à la tête d'une très petite entreprise, les artisans d'art de Loir-et-Cher ont à cœur de ne pas voir disparaître des savoir-faire à la fois rares et précieux. C'est sans doute pourquoi certains forment très tôt ceux qui prendront la relève, et qui feront perdurer la tradition.

Laissons ces professionnels nous ouvrir, dans ce Cahier, les portes de leur univers passionnant et de leur amour pour les matières travaillées : un voyage au cœur de belles aventures humaines...

Jean-Marie BISSON
Vice-Président du Conseil général de Loir-et-Cher
Président de l'ADELEC

LES CAHIERS DE L'ENTREPRISE

Magazine d'information de l'Agence de Développement Economique de Loir-et-Cher
1, avenue de la Butte • 41000 BLOIS • <http://www.adelec.com>
Tél. 02 54 42 42 05 • Fax 02 54 42 42 48 • Email : info@adelec.com

Président du comité de rédaction : Jean-Marie BISSON
Directeur de la publication : François MARCHAND
Rédacteur en chef : Magali DROUIN
Rédaction : Jean-Louis BOISSONNEAU
Tirage : 8 000 exemplaires
Crédits photo : © Acanthe photo reportage (tous droits réservés), Cécile Marino, Compagnons du Devoir

Imprimerie Offset 41 • ISSN 1278-8074 • Dépôt légal à parution



JEAN-PAUL MARCHAU, *Président de la Chambre de métiers*

« Un secteur emblématique »



Le président de la Chambre de métiers affirme sa volonté de soutenir les métiers d'art et lance l'idée d'un pôle de création, d'exposition et de vente à vocation touristique à Blois.

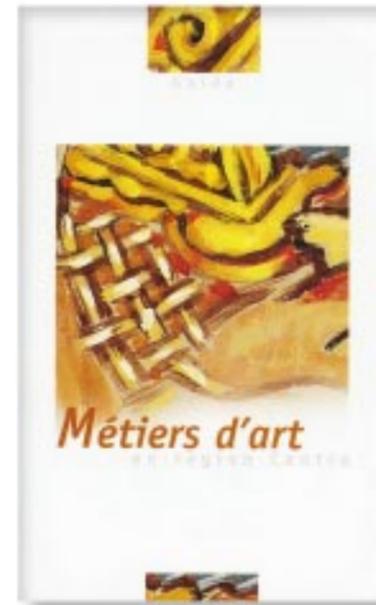
moins et ceci est particulièrement important dans un département comme le nôtre où l'Histoire a laissé tant de traces. Enfin, et on l'oublie trop souvent, les métiers d'art comptent aussi des activités largement tournées vers la créativité. Elles sont porteuses d'une modernité qu'il convient d'encourager.

« Concrètement, de quelle manière la Chambre de métiers soutient-elle ces activités ? »

J.-P. M. - Nous avons collaboré à la réalisation du « Guide des métiers d'art en région Centre » initié par la Chambre régionale et le Conseil régional qui contribue à faire connaître les professionnels auprès des collectivités, propriétaires, architectes et de manière plus générale de ceux qui ont une mission de sauvegarde du patrimoine. Nous avons été partenaire de l'ADELEC pour l'exposition « les Métiers d'art en Loir-et-Cher » qui a permis à 3 000 visiteurs de découvrir une trentaine d'artisans du département. Tous les ans, nous organisons avec la préfecture le prix SEMA qui, en 2001, était consacré aux métiers de la conservation restauration. Sept candidats y ont pris part. Le lauréat,

LES CAHIERS DE L'ENTREPRISE - « Comment la Chambre de métiers perçoit-elle cette catégorie particulière d'adhérents que sont les artisans d'art ? »

JEAN-PAUL MARCHAU - Il s'agit à mes yeux d'un secteur emblématique de nos métiers, même s'il ne concerne qu'une proportion très minoritaire de nos ressortissants. Les artisans d'art jouissent d'une bonne image dans l'opinion publique et sont à cet égard d'excellents ambassadeurs du travail manuel, par ailleurs si mal considéré aujourd'hui. Ils sont des acteurs incontournables de la sauvegarde du patri-



M. Rainer Felbelmair, a représenté le Loir-et-Cher au niveau régional. Citons aussi pour mémoire notre présence aux Artisanales de Chartres et l'organisation d'un pôle métiers d'art au salon ARCA de Romorantin-Lanthenay.

« Quel genre d'action vous semblerait souhaitable pour l'avenir ? »

J.-P. M. - Les artisans d'art sont d'excellents professionnels, mais sont souvent isolés et rencontrent généralement des difficultés en matière de commercialisation. Au-delà des

Je réfléchis à des idées telles qu'une coopérative des artisans d'art, une maison des métiers, voire, un quartier d'artisans dans le vieux Blois.

initiatives que nous avons déjà prises pour les valoriser, je réfléchis à des idées telles qu'une coopérative des artisans d'art, une maison des métiers, voire, un quartier d'artisans dans le vieux Blois. Dans une ville où le potentiel touristique se chiffre à 300 000 visiteurs, la présence d'un pôle de création, d'exposition et de vente de produits d'artisanat serait un atout supplémentaire. On sait que le public est très intéressé par ce genre d'animation. C'est un projet que la Chambre de métiers ne peut conduire par ses propres moyens, mais sur lequel il me semble possible de réunir un large consensus avec les élus blésois et départementaux. ■

Chambre de métiers

Maison des Entreprises
16, rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél. 02 54 44 64 00
E-mail cm.blois@wanadoo.fr

SAVOIR-FAIRE *bijoutier-joaillier*

Pierre Weber : auprès des plus grands

Créateur et restaurateur de bijoux, Pierre

Weber a appris son métier dans les plus grands ateliers à commencer par Châteaume, place Vendôme à Paris, où il a obtenu son premier CAP. Il a poursuivi sa formation par un tour de France des meilleurs professionnels : « Chacun a sa spécificité » assure-t-il.



Installé à Blois, Pierre Weber travaille aussi bien pour le public qu'en tant que sous-traitant. Créer, restaurer, transformer, reproduire : le métier comporte de multiples facettes, en plus de la recherche des techniques, qui, toutes, exigent un soin minutieux. « Il s'agit d'un travail manuel où l'on scie, fonde, découpe, soude, lime, sertit, emboutit, avec cette particularité qu'il s'agit de pièces minuscules composées de métaux précieux ».

La passion oubliée de Pierre Weber, c'est la restauration de pièces anciennes. Il a remis en état des bijoux sarmates ou étrusques trouvés dans des sépultures, ainsi qu'un masque précolombien. Il a aussi créé des accessoires liturgiques : anneau pastoral, croix et crosse d'évêque, calice pour Mgr Lustiger. Il a remporté le prix du concours de l'objet touristique en région Centre en créant une broche figurant une gabare de Loire. ■

Pierre Weber

27, rue Charles Lindbergh
41000 Blois
Tél. 02 54 43 18 33

CRÉATION D'ENTREPRISE

Qu'est-ce qu'un métier d'art ?



Même si la majorité d'entre eux exercent leur activité comme artisans, d'autres statuts juridiques se rencontrent pour les professionnels de ce secteur, qui se révèle du même coup difficile à cerner.

La difficulté de donner une définition précise du métier d'art complique toute approche de ce secteur d'activité. Le terme de « métier » renvoie à l'artisanat. Celui « d'art » évoque plutôt la création à finalité esthétique.

Dans la pratique, c'est plutôt la première interprétation qui l'emporte. L'artisan d'art est le plus souvent un ressortissant de la Chambre de métiers, c'est-à-dire une « personne physique ou morale qui n'emploie pas plus de dix salariés et exerce à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service ». Depuis 1998, un décret réserve le titre d'artisan d'art à un professionnel remplissant certaines conditions de diplôme, de titre ou d'expérience. Mais la liste des métiers susceptibles de bénéficier de cette qualification n'a toujours pas été rendue publique.

En Loir-et-Cher, la Chambre de métiers a décidé de compléter cette carence en créant sa propre nomenclature des métiers d'art. La mention complémentaire « A.A. » (artisan d'art) est donc attribuée aux professionnels apportant la preuve d'une compétence particulière acquise par la formation, la pratique et les références. Ce sont les services de la Chambre qui effectuent cette appréciation, sur la base des documents justificatifs fournis par le postulant. La méthode est un peu empirique, mais elle a le mérite d'exister et n'a

jamais fait l'objet de contestation de la part des intéressés. Sur cette base, il existe actuellement 93 professionnels recensés comme artisans d'art à la Chambre de métiers de Loir-et-Cher (qui compte par ailleurs 4 583 ressortissants). Bien évidemment, ce nombre ne prétend pas à l'exhaustivité. Beaucoup d'artisans dont le savoir-faire justifierait cette mention ne l'ont pas demandée. Il existe par ailleurs d'autres statuts possibles pour ces métiers.

Le second est celui d'artiste, qui concerne des professionnels exerçant une activité de production entièrement manuelle et qui en tirent un montant minimum de revenus annuels. Les ressortissants de la maison des artistes (organisme qui gère leur régime de sécurité sociale) bénéficient d'un statut juridique, social et fiscal spécifique. Les textes restent toutefois imprécis sur la définition de l'œuvre d'art.

On peut également trouver des métiers d'art ayant statut d'agriculteur (un vannier cultivant son osier ou un producteur de fleurs séchées cultivant ses fleurs). Le statut de profession libérale existe si la production est le fruit d'une activité intellectuelle prépondérante. On ne saurait enfin exclure de ce bref panorama certaines industries telles que la haute couture, les arts de la table ou la maroquinerie de luxe qui font appel à des savoir-faire de haut niveau, même si leurs processus de production relèvent plutôt de la manufacture. ■

A fresco dorure : le coup de pouce de l'ISMER

Passer du statut confortable de salarié à celui d'artisan a été une expérience ardue, mais positive pour Sandrine Savina et Frédéric Quily. Ce jeune couple spécialisé respectivement dans la dorure sur bois et le décor peint avait acquis une solide expérience professionnelle dans des ateliers de restauration d'œuvres d'art historiques quand les circonstances de la vie les ont amenés à se lancer dans la création d'entreprise.

Lui venait de perdre son emploi blésois et elle se trouvait en fin de contrat dans une entreprise agréée Monument Historique « Nous avions suffisamment de contacts personnels pour savoir où aller chercher les clients. Il nous manquait les bases juridiques pour nous mettre à notre compte. » Un stage d'une semaine à la Chambre de métiers et des chèques-conseil du Conseil régional ont permis de combler cette lacune.

Le couple a constitué la SARL « A fresco » (expression italienne relative à la technique picturale des fresques). Bénéficiaire de l'ACCRE et d'une convention de conversion, Frédéric estime avoir fait l'objet d'un bon suivi de la part de l'ANPE. « Mais notre principal coup de pouce est venu de l'ISMER » précise Sandrine. « Nous souhaitons nous installer en vendômois pour des raisons familiales. L'Institut nous a orienté vers le Défi jeunes, un concours organisé par l'Etat pour les créateurs porteurs de projets originaux. Nous avons

constitué un dossier qui a été accepté par le jury. Résultat : une subvention de 3 811 € (25 000 F) et l'aide financière à hauteur de 1 219 € (8 000 F) de trois partenaires, entreprises du vendômois ».

Autre soutien précieux pour la jeune entreprise, le relais assuré par Mature-Entreprise, une association fonctionnant dans le cadre de l'ISMER, pour le démarrage de l'activité. Cette structure a pris à son compte pendant plusieurs mois les actes juridiques commerciaux de la future société (commandes, facturations) ce qui a permis à celle-ci de se consacrer à la prospection et de valider son projet avant de le concrétiser.

Pour le local, c'est la Communauté de communes du vendômois rural qui a fourni la solution avec une ancienne école reconverte en atelier-relais dans le cadre d'un chantier d'insertion. « Tous ces concours nous ont permis de limiter l'investissement initial à un niveau compatible avec nos économies personnelles. Nous avons simplement eu le tort d'utiliser le capital de la société pour les premiers achats de fournitures au lieu de demander un emprunt bancaire. On ne demande jamais trop de conseils ! » ■

A fresco dorure

1 bis, impasse de l'ancienne école Meslay
41100 Vendôme
Tel. 02 54 77 68 08

ISMER (Institut Supérieur de Management et Economie Rurale)

1, rue Saint Denis
41100 Vendôme
Tel. 02 54 73 68 08



Bernadette Ropion : pourquoi pas l'artisanat ?



Etonnant parcours que celui de Bernadette Ropion, née Biesiadecka en Pologne. Elevée dans le milieu des Beaux-Arts, formée à l'école supérieure des arts plastiques de Wrocław, elle n'avait jamais envisagé une carrière hors de son pays natal où les musées comptent suffisamment de chefs-d'œuvres picturaux pour occuper toute une vie de restauratrice.

« Je suis venue deux mois en France pour un stage de découverte. Je n'en suis jamais repartie » constate-t-elle en riant. Après un passage dans un atelier de Montmartre où elle s'est initiée à la peinture tibétaine, elle a posé ses valises à Chouzy-sur-Cisse

où son mari maître-verrier possédait une maison de famille. « Ici ou ailleurs, qu'importe : mes clients collectionneurs sont aux Etats-Unis, en Europe ou en Extrême-Orient ! » La spécialité de Bernadette, ce sont en effet les anciennes peintures religieuses tibétaines, exécutées sur toile de coton et cachées lors de l'invasion chinoise : une discipline qui ne compte que de rares amateurs éclairés... et exigeants.

Travaillant exclusivement avec des pigments naturels importés de Chine et du Japon (poudre de malakite, de cinabre, d'indigo, de lazurite...) qu'elle délaie dans des colles animales, Bernadette Ropion ne compte pas ses heures et ne se soucie guère des questions administratives : « Au début, j'avais un statut de profession libérale, que j'ai par la suite abandonné pour celui d'artisan d'art. Mais je n'ai sollicité ni aide ni conseil : j'ai simplement fait ce qui me semblait nécessaire pour vivre de ma passion ». ■

Bernadette Ropion

1, rue du Moulin à Chouzy-sur-Cisse
Tél. 02 54 20 40 56

Sylvie Jouzeau : Un nouveau départ

La perte de son emploi salarié a fourni à Sylvie Jouzeau l'occasion de rebondir. Attirée par les arts graphiques, cette jeune vino-lienne avait reçu une formation initiale poussée en dessin à l'école Brassart de Tours. « J'ai fait un peu d'illustration pour une maison d'édition au Mans, puis de la création pour une agence de publicité à Orléans avant d'intégrer l'imprimerie Cino del Duca à Blois au service de traitement des photos. Ce n'était pas vraiment le rêve, mais j'y ai appris à affiner mon sens des couleurs ».

Le plan social qui a accompagné le rachat de l'entreprise en 1996 a fourni à Sylvie Jouzeau l'opportunité qu'elle attendait de se mettre à son compte. Dans le cadre d'une convention de conversion, elle a complété sa formation par un stage de décor sur céramique dans la Nièvre, décrochant au passage le prix SEMA. Sur le plan financier, elle a pu béné-



ficier de l'ACCRE, des dispositifs CREAT et Loir-et-Cher Initiative (avances remboursables sans intérêt). « Dans mon cas, j'avais à faire face à l'achat d'un four de cuisson pour la céramique, d'un véhicule, de l'outillage. Les financements m'ont permis de boucler intégralement le budget ».

Installée comme artisan dans sa commune natale, Sylvie Jouzeau a trouvé sa première grosse commande dans le hameau voisin de Nanteuil dont elle a décoré l'entrée d'un château-hôtel. Sollicitée ensuite pour un hall d'entreprise à la Chaussée-Saint-Victor, elle a signé peu après une fresque de 40 mètres carrés au siège parisien de la Compagnie générale de géophysique,

dans la tour Montparnasse. « La meilleure publicité, c'est le bouche à oreille » constate-t-elle. ■

Sylvie Jouzeau

2 bis, rue Reçulée à Vineuil
Tél. 02 54 20 62 69



SAVOIR-FAIRE *serres et ferronneries d'antan*

Roger Hager : longue vie au métal !

C'est au XIX^e siècle que le métal a connu son âge d'or dans la construction en général. La tour et le viaduc de Gustave Eiffel, les pavillons de Baltard, les marquises des grandes gares parisiennes en sont les références les plus connues.

Mais le fer, symbole à l'époque de progrès, a été aussi largement utilisé dans les édifices d'agrément et en particulier dans les serres et jardins d'hiver. Sa robustesse, sa portance s'accommodaient bien avec l'exigence de larges surfaces vitrées. L'époque Napoléon III, en même temps que les kiosques à musique, a vu se multiplier les constructions de ce genre, très à la mode dans les jardins publics et les belles propriétés privées.

Après un siècle et demi d'existence, la plupart d'entre elles ont toutefois besoin d'une cure de jouvence. Le fer de l'époque était plus riche en fonte que celui d'aujourd'hui et de ce fait, un peu moins sensible à la corrosion, mais le temps a toutefois fait son œuvre. L'entreprise Hager rénove la totalité des éléments après les avoir démontés et transportés dans son atelier de Savigny-sur-Braye. Point fort du procédé : la projection sur chaque pièce d'un revêtement de zinc, après décapage par grenailage. Ce traitement rend au métal un nouveau siècle d'espérance de vie ! ■

Roger Hager,

« Serres et ferronneries d'antan »
Route de Vendôme à Savigny-sur-Braye
Tél. 02 54 23 70 34



Les aides à la création

Les aides exposées ci-après concernent les professionnels ayant statut d'artisan.

Les dispositifs ont été sélectionnés en fonction de leur capacité à répondre aux problématiques particulières des métiers d'art, mais ils ne leur sont pas réservés.

Les aides proposées peuvent être cumulables entre elles (sous réserve de répondre dans chaque cas aux critères d'éligibilité).

Loir-et-Cher Initiative (Plate-forme d'initiative locale)



Cette structure de soutien à la création d'entreprise est opérationnelle depuis octobre 1999. Elle associe des partenaires publics (collectivités territoriales, chambres consulaires) et privés (entreprises, banques). Depuis sa création, elle est intervenue en faveur de 46 projets pour un montant total de 338 436 €.

Nature de l'aide : attribution d'un prêt d'honneur au dirigeant, sans intérêt et sans garantie, d'un montant pouvant varier de 3 049 à 15 245 €, remboursable sur une période de 3 à 5 ans. Un parrain (chef d'entreprise) bénévole est désigné pour accompagner chaque projet. Le programme concerne les investissements en biens d'équipement et relatifs aux travaux d'aménagement ou de réhabilitation.

Contact :

Animatrice Loir-et-Cher Initiative :
Françoise Forestier
(tél. 02 54 42 55 77)



CREATEM (Création, reprise d'entreprise des métiers)

Ce dispositif a été mis en place à l'initiative du Conseil régional afin de favoriser la création ou la reprise d'entreprise artisanale.

Le dossier doit être présenté par un parrain (Chambre de métiers, Chambre de commerce, Agence de développement) avant l'installation ou dans les douze mois suivants l'inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce.

Nature de l'aide : avance remboursable et subvention (à hauteur de 50/50) pour un programme d'investissement de 10 000 € minimum.

Contacts :

Chambre de métiers :

Raymonde Durand, François Ferré (tél. 02 54 44 65 83)

ADELEC :

Jean-Claude Carpentier (tél. 02 54 42 42 05)

Prêt à la création d'entreprise (PCE)

Ce dispositif récent s'adresse à toutes les entreprises en phase de création ou de reprise pour lesquelles le montant total des ressources mises en œuvre est inférieur à 45 000 €. Son montant est compris entre 3 000 et 8 000 € pour une durée de 5 ans et un taux indexé sur celui des emprunts d'Etat avec un différé d'amortissement d'un an. Accordé par la BDPME, il bénéficie d'une garantie de la Sofaris et ne nécessite donc ni garantie ni caution de l'emprunteur. Il accompagne obligatoirement un concours bancaire et finance en priorité les besoins immatériels (fonds de roulement, frais de démarrage).

Contacts :

Chambre de métiers :

Raymonde Durand, François Ferré (tél. 02 54 44 65 83)

Loir-et-Cher Initiative :

Françoise Forestier (tél. 02 54 42 55 77)

SAVOIR-FAIRE *sellier*

Sylvie Buschhoff : la sellerie authentique

Au cœur du Perche dont le nom évoque de solides chevaux de labour, Sylvie Buschhoff confectonne avec son ouvrier Frédéric de L'hommeau, des harnais de cuir aussi seyants que durables. Armé du traditionnel couteau semi-circulaire, de la pince en bois, des alènes, Frédéric découpe, pare, met en forme, garnit, assemble toutes les pièces qui composent l'équipement du cheval, sous l'œil attentif de Sylvie Buschhoff.



Ici, toutes les coutures sont nouées point par point, à la main, et au fil de lin enduit de cire d'abeille. Les peaux, la bouclerie, tous les accessoires viennent de fournisseurs français. « *La sellerie authentique, c'est un choix personnel. Mais c'est aussi la seule manière d'obtenir un produit beau et durable* » explique-t-elle.

Sylvie Buschhoff a tout appris auprès de son mari, qui avait créé l'atelier à Souday. La grosse difficulté pour elle, a été de retrouver certains savoir-faire tombés en désuétude du fait de l'évolution des techniques agricoles. « *Les bourreliers anciens étaient si tristes de voir leur métier mourir qu'ils avaient renoncé à le transmettre* ».

Le renouveau de l'attelage de loisir rend un avenir à l'art du sellier, qui trouve aussi à s'exercer dans des domaines voisins : maroquinerie, sièges de voitures anciennes, capotes. Face à l'invasion des produits bon marché venus d'Asie, Sylvie Buschhoff plaide pour la qualité, un combat parfois difficile, mais qui constitue désormais le sens de sa vie. ■

Sylvie Buschhoff

« la Sellerie percheronne »
8, rue des Templiers à Saint-Agil
Tél. 02 54 80 74 17

ORAC (Opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce)

Ces opérations donnent lieu à une convention entre le Conseil régional, l'Etat et les Pays. Elles visent la création, la reprise ou le développement d'entreprises artisanales et commerciales implantées sur ces territoires. Les modalités particulières à chaque ORAC sont définies dans la convention.

Nature de l'aide : Subvention comprise entre 1600 et 9200 € intervenant sur un programme d'investissement.

Contact :

Chambre de métiers :
Delphine Genty (tél. 02 54 44 65 83)



L'ACCRES (aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise)

Il s'agit d'un dispositif d'Etat s'adressant aux demandeurs d'emploi, aux bénéficiaires de minima sociaux, aux jeunes remplissant les conditions du contrat emploi-jeune, aux salariés repreneurs d'une entreprise en difficulté.

Nature : 12 mois d'exonération des cotisations sociales pour le dirigeant (maladie, vieillesse, allocations familiales). Les bénéficiaires doivent créer ou reprendre une entreprise et en exercer effectivement le contrôle.

Contact :

Direction départementale du travail et de l'emploi :
Denise Lavigne (tél. 02 54 55 85 70)

ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique)

Cette association vise le public des demandeurs d'emploi n'ayant pas accès au crédit bancaire classique pour tout projet de création ou de développement d'entreprise.

L'aide est accordée sous la forme d'un prêt de 4 573 € maximum, portant un taux d'environ 6%, remboursable sur deux ans. L'emprunteur verse une contribution de solidarité de 2 ou 3% du montant du prêt.

Contact :

ADIE
Miriam Guzy (tél. 02 38 43 36 30)
Permanence à la Chambre de métiers de Loir-et-Cher le jeudi après-midi, tous les 15 jours, sur rendez-vous.

EDEN

Ce dispositif constitue un complément de l'ACCRES pour les seuls bénéficiaires de minima sociaux et les jeunes de moins de 26 ans. Il consiste en une subvention pouvant atteindre 6 098 € et doit être accompagné d'un financement bancaire.

Contact :

ADIE
Miriam Guzy (tél. 02 38 43 36 30)
Permanence à la Chambre de métiers de Loir-et-Cher le jeudi après-midi, tous les 15 jours, sur rendez-vous.

CPA (Comité de promotion de l'artisanat)

Il s'agit d'un fonds du Conseil régional géré en partenariat avec la Chambre régionale de métiers. Son objectif est d'apporter une aide aux artisans souhaitant exposer et commercialiser leurs produits sur un salon, dispositif bien adapté aux attentes des métiers d'art.

La dépense prise en compte inclut le coût du stand, ses aménagements, les invitations, la création de modèles. Les salons grand public sont admis au même titre que les salons professionnels sous réserve de bénéficier d'une audience au minimum départementale.

L'aide consiste en une subvention pouvant atteindre 40 % de la dépense. Elle est plafonnée à 9 147 € sur trois ans.

Contact :

Chambre de métiers
Raymonde Durand (tél. 02 54 44 65 83)



Le Chéquier Conseil

Il a pour objet d'aider financièrement les créateurs d'entreprise à consulter des conseillers spécialisés avant la création et au cours de la première année d'activité. Les bénéficiaires sont les publics éligibles aux dispositifs ACCRES et EDEN.

Le chéquier permet de consulter des experts (avocats, notaires, comptables) pour tout conseil technique lors du démarrage de l'entreprise.

Contact :

Direction départementale du travail et de l'emploi :
Denise Lavigne (tél. 02 54 55 85 70)

SAVOIR-FAIRE *staffeur - stucateur*

José Trimoulet : la noblesse du gypse

Sous les mains de José Trimoulet, le plâtre acquiert ses lettres de noblesse. Mêlé à des fibres de sisal, il devient colonne, corniche, chapiteau. Façonné au moule, il donne naissance à des rosaces. Sculpté dans la masse, il se mue en culs-de-lampe ou cariatides.

Les applications sont infinies. Elles s'insèrent dans de nombreux décors intérieurs ou extérieurs. Cette technique traditionnelle est inégalement répartie en fonction des époques et des régions. On en retrouve des traces jusque dans l'Egypte des pharaons. Aujourd'hui, on l'utilise principalement en restauration, soit pour remplacer des éléments dégradés, soit pour pallier la disparition d'autres matériaux.

Avec du plâtre, des pigments et des heures de polissage à la pierre, le stucateur reproduit à s'y méprendre une cheminée en marbre. Même le toucher entretient l'illusion ! Les coloris quant à eux font appel à des trucs parfois insolites : « Rien de tel qu'une tasse de thé mêlée au plâtre pour obtenir la patine d'un vieux calcaire » explique José Trimoulet.

Compagnon du tour de France, et médaillé d'argent de la société des meilleurs ouvriers de France, dont il est membre, celui-ci a appris son métier auprès de ses pairs et continue de l'enseigner par le même canal. Il n'existe pas d'école pour cette technique très pointue et le marché, partagé entre monuments historiques et commandes privées, est si étroit qu'il faut aller chercher les chantiers parfois très loin ! ■



José Trimoulet

10, rue Pasteur à Souesmes
Tél. 02 54 98 82 58

PATRIMOINE ET MÉTIERS D'ART

Des métiers indispensables à la société

Architecte des Bâtiments de France, Jean-Lucien Guenoun s'inquiète de la raréfaction de certains savoir-faire indissociables de la notion de sauvegarde du patrimoine

En Loir-et-Cher, l'architecte des Bâtiments de France veille sur un patrimoine qualifié de « conséquent ». Grands châteaux d'Etat, gentilhomnières solognotes, églises à fresques : tout ce qui porte le label « monument historique » relève de la compétence de Jean-Lucien Guenoun qui s'attache à la conservation de ces édifices avec une passion communicative.

Pour mener à bien les chantiers de restauration ou de sauvegarde qu'elle décide sur ses propres monuments, ou ceux qui lui sont confiés par d'autres propriétaires (communes en particulier), l'administration fait appel à des corps de métiers à forte qualification. « Pour ce qui concerne le gros œuvre, nos interlocuteurs sont des entreprises du bâtiment hautement spécialisées en maçonnerie, taille de pierre, charpente ou couverture. Mais dès qu'il s'agit de second œuvre, nous travaillons avec des artisans d'art. Eux seuls savent réparer un vitrail, dorer un faitage en plomb, sculpter une porte Renaissance, reproduire un plafond en staff, forger des ferrures à l'ancienne ou remettre en valeur une fresque du moyen-âge ».

Le département possède la plupart des compétences nécessaires à ces chantiers, « mais ils ne sont pas toujours disponibles, justement parce qu'il s'agit de métiers devenus rares et par là même très recherchés » constate Jean-Lucien Guenoun. En matière d'artisans d'art, il n'existe pas de label ou d'agrè-

ment officiel. Seules la réputation, les références entrent en ligne de compte. Et les marchés s'attribuent sur appel d'offres traditionnel. « Nous avons le devoir d'être très vigilants sur la compétence de nos prestataires. En aucun cas, car c'est l'œuvre qui en pâtirait, il ne peut être question de transiger sur la qualité ».

L'exigence du maître d'ouvrage risque pourtant de se heurter bientôt à la raréfaction des professionnels. Le métier de staffeur par exemple, celui de ferronnier ne suscitent plus guère de vocations. Autre difficulté, l'évolution des techniques dans certains métiers abaisse le niveau de compétence des entreprises du secteur. « C'est le cas pour la menuiserie avec l'usage du PVC ou le plâtre avec les panneaux préfabriqués ». Or, en matière de patrimoine, l'authenticité va de pair avec la durabilité.

Jean-Lucien Guenoun veut croire que la passion du beau et du vrai l'emportera sur les considérations purement mercantiles. « La société est responsable de son patrimoine. De sa volonté de trouver les moyens de le conserver dépendra l'avenir de nos métiers d'art qui en sont une composante indissociable ».

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de Loir-et-Cher

17, quai de l'Abbé Grégoire
41012 Blois Cedex
Tél. 02 54 55 76 80

Faciliter la lecture archéologique d'un bâtiment

« Nous vivons une époque formidable ! » S'enthousiasme Brice Moulinier. Dans la bouche de ce spécialiste blésois de la restauration de peintures murales, l'expression n'est pas galvaudée. Elle se réfère au grand nombre de décors peints retrouvés dans les édifices de la région à la faveur de chantiers de sauvegarde. Le Loir-et-Cher en particulier, dont le Conseil général consacre des sommes significatives à la conservation des églises rurales, a découvert de véritables trésors du patrimoine en procédant au démontage de retables ou au décapage de badigeons qui recouvraient d'anciennes peintures médiévales.

Un trésor certes, mais tellement vulnérable ! Savoir l'évaluer, savoir le sauvegarder : telles sont les deux compétences de Brice Moulinier, qui exerce la quasi-totalité de son activité en partenariat avec l'administration des monuments historiques. « Je dois être à la fois un spécialiste de l'histoire de l'art afin de dater et d'identifier les œuvres, et un technicien de la peinture afin de choisir et utiliser les procédés de conservation les mieux adaptés ». Entre l'authentique fresque médiévale, réalisée avec des pigments sur un enduit frais de sable et chaux, et toutes les variantes de peintures murales postérieures liées avec des colles animales, des œufs ou des

huiles, il convient de ne pas se tromper ! Dans le doute on procède à des analyses physico-chimiques en laboratoire.

La remise au jour d'un décor caché est un travail de bénédictin : « On procède au scalpel, centimètre carré par centimètre carré. En fonction de l'état du support, il convient de consolider immédiatement par injection de résines ou de coulis de chaux sous les parties qui ont tendance à se décoller ». Une fois ce travail achevé intervient la concertation avec l'architecte pour définir l'objectif à atteindre. En général, la restauration vise à rendre à l'œuvre sa lisibilité : « On rebouche les trous de piquetage, on rapporte les couleurs et les lignes qui permettent de comprendre le sujet. Ces retouches s'effectuent à l'aquarelle, afin qu'un œil averti puisse les distinguer du travail originel ».

En aucun cas il n'est question de restituer l'aspect du neuf : les vicissitudes qui ont marqué l'histoire doivent rester perceptibles, y compris si elles aboutissent à faire voisiner des vestiges d'époques différentes. « L'important, c'est de faciliter la lecture archéologique du bâtiment ». Un travail hautement pédagogique. ■

Brice Moulinier

111, avenue de Verdun
41000 Blois
Tél 02 54 74 42 78



Des serres made in France

A Savigny-sur-Braye, la société Hager est devenue la référence en matière de restauration de serres anciennes. Une compétence rare qui lui permet de réaliser 20 % de son activité à l'export.

Les plus belles serres de France passent, sont passées ou passeront à Savigny-sur-Braye. C'est là en effet que Roger Hager a installé le principal établissement de son entreprise de rénovation baptisée « Serres et feronneries d'antan », après l'avoir créée en région parisienne. Spécialiste des ouvrages traditionnels et forte de références prestigieuses, la société s'est acquis une notoriété qui dépasse aujourd'hui les frontières puisqu'elle réalise 20 % de son activité à l'export.

Parmi ses réalisations les plus remarquables figure une serre à l'ancienne pour le jardin du palais de l'Élysée : un travail de création qui s'appuie sur le savoir faire acquis dans la rénovation. La serre de Nantes, celle du muséum d'Histoire naturelle de Paris, l'orangerie du jardin des Plantes de Tours et la serre oblongue installée dans ce jardin ont retrouvé une nouvelle jeunesse dans l'atelier de Savigny-sur-Braye. Les éléments dégradés ont été remis en état. Ceux qui étaient jugés irréparables ont été remplacés à l'identique. « *Notre point fort, c'est d'effectuer le travail de revêtement de surface juste avant le remontage final de sorte que les pièces n'aient plus à subir aucune agression physique, perçage, meulage ou soudure, qui pourrait constituer une porte d'entrée pour la corrosion* » explique Roger Hager.

Même si le marché national où elle se trouve en situation dominante pourrait suffire à son bonheur, la société ne dédaigne pas les chantiers à l'étranger. Dans ce cas, il s'agit surtout de travaux neufs, mais toujours dans le style tradi-

tionnel qui constitue le créneau maison. Conçues en fonction du cahier des charges fourni par le client, les serres partent en pièces détachées pour l'Angleterre, la Belgique, la Suisse où une équipe procède à leur montage final. « *Nous prospectons par le biais d'agents installés sur place. Les grandes entreprises paysagistes travaillant à l'international sont aussi de bons partenaires. C'est par l'une d'entre elles que nous avons obtenu une grosse commande pour une propriété familiale du roi du Maroc* ».



L'entreprise a également pris part à une récente opération de prospection au Moyen-Orient organisée par Centréco-Centrexport à l'intention des PME régionales. Même si les retombées ne sont pas encore perceptibles, Roger Hager ne doute pas d'avoir encore beaucoup de clients à séduire sur les cinq continents ! ■

Des diplômes pour tous les Arts en Région Centre

	Niveau V CAP/BEP MC	Niveau IV BAC PRO BAC BT	Niveau III BTS/DEUG DUT
ARTS GRAPHIQUES			
▶ Exécution graphique	X		
▶ Communication visuelle	X		X
▶ Photographie	X	X	
▶ Création textile		X	X
▶ Stylisme			X
▶ Architecture d'intérieur			X
ARTS PLASTIQUES			
▶ Peinture en décor	X		
▶ Musique /danse		X	
▶ Arts appliqués		X	
METIERS D'ART			
▶ Joaillerie	X	X	
▶ Céramique	X		
▶ Horlogerie	X	X	
▶ Ebenisterie	X	X	
▶ Menuiserie	X	X	
▶ Pierre	X		
▶ Tapisserie d'ameublement	X	X	
▶ Reliure	X		
▶ Restauration meubles	X		
▶ Polissage-gravure et sertissage	X		

Liste non exhaustive

POUR EN SAVOIR PLUS...

LES DIPLOMES SONT HOMOLOGUES PAR L'EDUCATION NATIONALE PAR NIVEAU

- Niveau I - DEA, DESS
- Niveau II - Licence, maîtrise
- Niveau III - BTS, DUT, DEUG
- Niveau IV - BAC PRO, BAC, BT
- Niveau V - BEP, CAP

Pour l'orientation des élèves
Centre d'information et d'orientation
8, rue d'Auvergne - 41000 Blois
Tél. 02 54 74 38 33
14 bis, rue Pierre
41200 Romorantin-Lanthenay
Tél. 02 54 96 18 66
17 bis, rue du Sanitas
41100 Vendôme
Tél. : 02 54 77 02 30

Inspection académique

34, avenue Maunoury - 41000 Blois - Tél. 02 54 55 28 20 - Fax. 02 54 55 28 45

SAVOIR-FAIRE *peintre en décor*

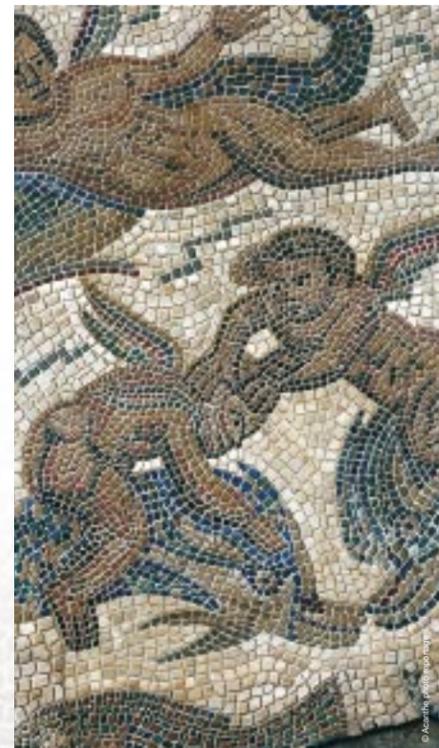
Rémi Hénault : La peinture pour tout décor

« *On peut tout faire avec de la peinture* » assure Rémi Hénault. Un petit tour dans sa maison de Verdes suffit pour s'en convaincre : les portes massives en chêne, la tapisserie ancienne, la bibliothèque, la faïence décorative : tout est faux ! Et pourtant, tout semble plus vrai que nature.

L'art du peintre en décor réside à restituer par son travail les matériaux les plus divers : bois, pierre, fer, textile etc. Menuisier de formation, puis peintre en bâtiment, doué pour le dessin, Rémi Hénault s'est formé sur le tas, avant d'acquiescer son bâton de maréchal à l'Institut supérieur de peinture décorative de Paris dont il est sorti avec une médaille d'or...

Deux fois meilleur ouvrier de France, prix SEMA départemental en 1997, il a réalisé la décoration en enduits craquelés des galeries marchandes des bateaux de croisière norvégiens « Legend of the sea » et « Splendeur of the sea » construits à St Nazaire. « *Je travaille dans toute la région pour les monuments historiques, principalement les églises qui comportent beaucoup de décors peints* ».

Passionné par la technique, Rémi Hénault fabrique encore ses peintures avec des pigments naturels. Mais sa collection de pinceaux cède souvent le pas à une simple éponge : « *Ce n'est pas l'outil qui fait le peintre, c'est la main* » assure-t-il. C'est pour transmettre ce savoir qu'il forme des apprentis et ambitionne d'ouvrir un jour une école de peintres en décor ! ■



Rémi Hénault

19, rue Dunoise, Verdes
Tél. 02 54 80 40 38

FORMATION

Compagnons du Devoir : l'accomplissement par le travail



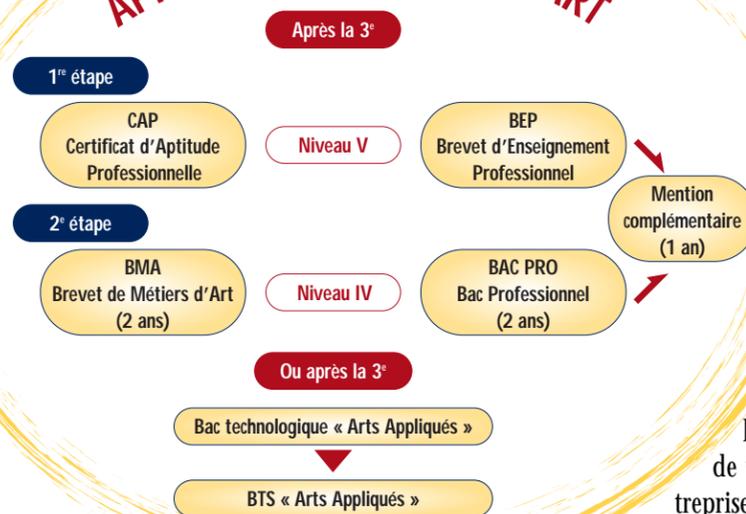
Le compagnonnage constitue la plus ancienne école de formation aux métiers traditionnels, en particulier ceux du bâtiment. Ce mouvement est né au Moyen-Age, lors de l'édification des grands édifices religieux d'Europe. Après avoir connu diverses vicissitudes au cours de l'histoire, il se perpétue aujourd'hui au travers de l'association ouvrière des Compagnons du Devoir dont la vocation se définit comme « l'accomplissement de l'homme dans et par son métier dans une perspective d'ouverture et de transmission aux autres ».

Les compagnons reçoivent une formation basée sur l'alternance professionnelle (travail en entreprise, études théoriques en établissement), géographique (séjours dans diverses régions et maisons d'accueil), humaine (rencontres, vie communautaire).

Durant toute la durée de leur apprentissage, les jeunes partagent leur temps entre une entreprise (6 semaines) et un centre de

formation d'apprentis des Compagnons du Devoir (2 semaines). Priorité est donc donnée à la formation en entreprise, où les jeunes, immergés dans leur secteur professionnel, acquièrent une expérience incomparable. Actuellement, 4 500 jeunes suivent cette formation initiale.

APPRENDRE UN MÉTIER D'ART



Vient ensuite le Tour de France dont la spécificité réside dans la diversité et la richesse des expériences accumulées au cours de 4 à 6 années de formation en France et à l'étranger. Changeant de ville – et donc d'entreprise – une à deux fois par an, les jeunes stagiaires, puis Aspirants, sont sous contrat de travail. Ils

sont hébergés dans les Maisons du compagnonnage au sein desquelles ils complètent leur formation technologique et générale par des cours du soir, du samedi et des stages. Il existe 40 de ces maisons en France et en Europe à proximité des zones urbaines. Chacune d'elles accueille 30 à 130 jeunes.

A la fin de leur Tour de France, les Aspirants sont reçus Compagnons du Devoir après avoir réalisé un travail de réception. Ils deviennent alors Compagnons itinérants et sont désormais prêts à accomplir leur devoir : transmettre, pendant 2 à 3 ans, leur savoir-faire aux plus jeunes. Actuellement, on compte 1 100 stagiaires et 1 550 Aspirants sur le Tour de France.

Une fois leur Tour de France terminé, les Compagnons rejoignent l'entreprise de leur choix, qui leur confiera une mission à la mesure de leurs compétences. Compagnons sédentaires, ils gardent généralement le contact avec la Maison la plus proche de leur domicile et avec ceux qui y vivent. ■

Association des Compagnons du Devoir

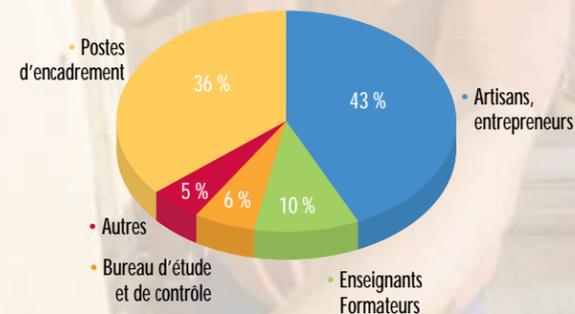
Siège social : 82 rue de l'Hôtel-de-Ville - 75004 PARIS
Tél. 00 33 (0) 1 44 78 22 50 - Fax 00 33 (0) 1 42 71 10 19
E-mail : www.compagnons-du-devoir.com

Et chez les Compagnons du Tour de France...

Les nombreux métiers de la Fédération Compagnonnique ouvrent à une multitude d'emplois dans le bâtiment et l'industrie. L'enseignement dispensé permet de maîtriser pleinement tous les aspects de ces spécialités, du savoir-faire traditionnel aux outils les plus modernes. Dans des structures à échelle humaine, des hommes de métier transmettent à leurs élèves, valeur morales et professionnelles : les meilleures chances d'accéder à l'emploi.

Les Compagnons donnent la possibilité de se former dans un métier du Bâtiment qu'ils enseignent du CAP au BTS, dans le cadre d'une formation individuelle et modulaire. ■

OÙ LES COMPAGNONS FONT-ILS CARRIÈRE ?



Compagnons du Tour de France

Orléans - Tél. 02 38 70 53 00
Tours - Tél. 02 47 38 61 82
<http://www.compagnons.org>

SAVOIR-FAIRE maître verrier

Michel Magne : joue avec la lumière

Egalement attiré par la mécanique, le dessin industriel, la charpente navale, Michel Magne a finalement trouvé sa voie dans le vitrail. Cet art difficile constitue, il est vrai, une synthèse de beaucoup d'autres métiers. « Il faut savoir tailler le verre, le peindre, assembler au plomb ou au cuivre, souder, mastiquer, maçonner. C'est un travail qui exige des compétences extrêmement diversifiées, à la fois artistiques et physiques ».



Le premier aspect occulte souvent le second. Le vitrailliste est pourtant amené à opérer sur des échafaudages vertigineux, dans des greniers ventés ou poussiéreux. Le travail d'atelier ne constitue qu'un volet de l'activité, qui comporte par ailleurs une bonne dose de relationnel et de commercial, pour faire bonne mesure. « Un client qui commande un vitrail pour sa maison n'a souvent qu'une vague idée de ce qu'il souhaite. Il faut définir le contenu avec lui. Si le courant passe, c'est gagné ! »

La plus grosse partie des commandes provient des monuments historiques, pour les châteaux et églises du Val de Loire. Michel Magne a restauré des vitraux des châteaux de Chaumont-sur-Loire, Chambord, Fougères et du Gué-Péan. Magicien de la lumière, qui donne vie à son travail, il avoue un faible pour les travaux de sauvegarde du patrimoine.

« L'absence de création est compensée par la rigueur qu'implique le respect de l'œuvre originelle. Une intervention qui ne se voit pas est une intervention réussie. » ■

Vitrail art et lumière

28, rue Jean de Morvilliers
41500 La Chapelle Saint-Martin-en-Plaine
Tél 02 54 87 32 82

PROMOTION DES MÉTIERS D'ART

La SEMA : informer, encourager, accompagner

La Société d'Encouragement aux Métiers d'Art (SEMA) a été créée en 1989 à l'initiative des pouvoirs publics afin de redynamiser l'image de ce secteur. Souffrant d'une image passéiste ou trop élitiste, les métiers d'art sont reconnus pour leur apport à la richesse patrimoniale et culturelle de la France, mais méconnus pour leur rôle économique et social alors même qu'ils réalisent un chiffre d'affaires annuel de 14 milliards d'euros (90 milliards de francs), emploient 160 000 salariés et dégagent environ 8 milliards d'euros (52 milliards de francs) à l'exportation.

Constituée en association loi 1901 reconnue d'utilité publique, regroupant les représentants des ministères concernés, des Chambres de métiers et de commerce, des organismes qualifiés (meilleurs ouvriers de France) des élus locaux, la SEMA est placée sous tutelle du secrétariat d'Etat aux PME, au commerce à l'artisanat et à la consommation.

Ses trois axes d'action sont :

1. Sensibiliser et informer : elle s'adresse de manière privilégiée aux jeunes qu'elle désire sensibiliser à ces métiers et aux perspectives d'emploi qu'ils offrent. Chaque année sont organisés les prix SEMA jeunes réservés aux élèves et

aux apprentis. Pour les plus petits, la SEMA subventionne des ateliers de sensibilisation et des classes découverte métiers d'art. La Sémathèque, au Viaduc des arts à Paris, est ouverte à tous et propose un centre de ressources et un pôle image sur les métiers d'art (semascope). Pour les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans, la SEMA finance des stages de perfectionnement en ateliers et gère des formations rémunérées.

2. Accompagner les collectivités locales en apportant un appui technique à celles qui souhaitent, à partir des métiers d'art, revitaliser un pays, une commune ou un quartier. Le réseau des délégués locaux relaie les actions de la SEMA sur le terrain.

3. Encourager et promouvoir : cette galerie d'actualité offre à Paris un lieu d'exposition et de rencontre pour les artisans d'art. Pour les professionnels, la SEMA organise les prix SEMA. La SEMA édite tous les deux mois le magazine Métiers d'art qui dresse un panorama complet de l'actualité des métiers d'art. ■

SEMA

Viaduc des Arts
23, avenue Daumesnil - 75012 Paris
Tél. 01 55 78 85 85 - Fax. 01 55 78 86 15
info@eurosema.com



qui suppose un jugement d'expert. Je me souviens d'un superbe clavecin de voyage recalé parce que l'abattant du clavier n'avait pas été réalisé en respectant le fil de bois ! »

Le lauréat reçoit un prix départemental de 762,25 € (5 000 F) et peut ensuite concourir au niveau régional où le prix grimpe à 2 286 € (15 000 F). La finale nationale est quant à elle dotée d'un prix de 4 573,47 € (30 000 F). Quel que soit l'intérêt de ces dotations, Pierre Weber estime que l'on ne tire pas encore assez parti de ce concours : « Il faudrait le prolonger par une exposition où le public pourrait découvrir les oeuvres en compétition et prendre conscience des compétences qui existent près de chez lui, dans le département et en région. »

Autre manifestation possible : un grand rendez-vous promotionnel annuel sur le modèle des « Artisanales » de Chartres qui permettrait de présenter les métiers existants. Les professionnels y rencontreraient de nouveaux clients et les jeunes pourraient y découvrir des perspectives d'avenir. Cette manifestation aurait à cœur, entre autre, de permettre au public de connaître la qualité de l'artisanat de son département.

La transmission du savoir est une autre préoccupation de Pierre Weber, convaincu que l'apprentissage est mal adapté aux métiers d'art en raison de son coût élevé pour l'artisan. « Je réfléchis à un dispositif qui permettrait aux artisans en retraite d'enseigner leur métier. Beaucoup aimeraient le faire et pourraient y trouver un complément de ressources bienvenu en même temps qu'une manière légale de conserver un contact avec un travail qui s'apparente souvent à une passion ». ■

Rainer Felbermair prix Sema 2001

La dernière édition du prix départemental SEMA a distingué un ébéniste restaurateur de Naveil. Rainer Falbermair, 38 ans, de nationalité allemande, est arrivé en France en 1988 pour effectuer un stage dans le cadre d'un programme d'échange européen. C'est à Vendôme qu'il a suivi sa formation, chez Michel Desoeuvres, maître artisan en restauration de meubles. Après deux ans d'apprentissage, le maître et l'élève se sont associés. Puis, le premier prenant sa retraite, le second l'a remplacé !

Dans son atelier du « Bois aux moines » à Naveil, Rainer redonne vie à des meubles de style, essentiellement du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Sa clientèle se partage à égalité entre le local, le régional et le national. C'est un particulier vendômois qui lui a confié la petite commode demi-lune, en placage de bois de rose, époque Louis XVI, qui lui a valu le prix Sema 2001. « J'ai passé 200 heures là-dessus. Je ne m'attendais pas à être primé. Mais ça fait plaisir ! »

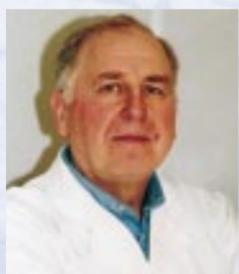
Passionné par les techniques anciennes et les matériaux traditionnels, mais attentif aux progrès de la science, l'ébéniste milite pour la reconnaissance de la formation en atelier sur le modèle de celle qu'il a reçue, et qu'il dispense à son tour à son salarié et bientôt à un apprenti.

En janvier 2001, lors des premières « Journées Professionnelles de la Restauration du Mobilier » à Tours, une cinquantaine d'ébénistes-restaurateurs, dont Rainer, ont décidé de créer une association, le CERM (Centre Européen de Restaurateurs de Mobilier) afin de faire valoir le savoir-faire acquis par une longue expérience professionnelle. « Notre souhait, c'est de bénéficier d'une équivalence avec les diplômés qui sortent de l'Institut français de restauration des objets d'art et que nous appelons entre nous les restaurateurs à col blanc. Dans l'avenir, ils seront peut-être les seuls admis à traiter les marchés publics, c'est-à-dire le mobilier des musées nationaux. Ce serait la privation d'un savoir-faire important, et même un sérieux handicap pour notre activité. » ■



Un grand prix à valoriser

Pierre Weber, délégué départemental de la SEMA, souhaite tirer un meilleur parti du concours annuel et favoriser la transmission des savoirs.



Depuis cinq ans qu'il assume la charge de délégué départemental de la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'art) Pierre Weber, joaillier à Blois, a rencontré beaucoup de jeunes artisans talentueux. Chaque année, une dizaine d'entre eux tentent leur chance

au grand prix départemental des métiers d'art, première étape d'une vaste confrontation nationale qui constitue l'action la plus médiatique de la Sema.

« L'objectif est de découvrir des talents cachés. Les concurrents présentent une œuvre qui est soumise à un jury. Par nature, nous avons affaire à des travaux disparates entre lesquels il est souvent difficile de choisir. Le fil conducteur, c'est la qualité

Qu'est-ce qu'un maître d'art ?

Afin de pérenniser des savoir-faire traditionnels menacés de disparition, le ministère de la culture a mis en place depuis 1994 un dispositif baptisé « les Maîtres d'art ».

Il s'adresse aux professionnels expérimentés détenteurs d'une compétence spécifique pouvant être considérée comme un élément du patrimoine culturel. L'objectif consiste à inciter ces professionnels à transmettre leur savoir par l'embauche d'un collaborateur ayant statut de stagiaire de la formation.

Le contrat doit être établi pour une durée de trois ans et donne lieu à une bourse de l'Etat pouvant aller jusqu'à 15 245 euros (100 000 F) par an.

Les candidats doivent se faire connaître auprès de la Chambre de métiers qui joue le rôle de relais départemental pour la diffusion du dispositif et l'aide à l'élaboration du dossier. La décision finale est prise par un jury qui prend en compte les références professionnelles du candidat et du futur salarié ainsi que la nature de l'activité.

ASSOCIATION DES ARTISANS D'ART DE LOIR-ET-CHER

Martine Ruet : « un salon très prisé »

L'association des artisans d'art de Loir-et-Cher est née en 1987 par la volonté d'un petit groupe de professionnels désireux de faire connaître leurs travaux au travers d'un salon. Martine Ruet qui, avec son mari, cultive un hectare de fleurs à Vernou-en-Sologne, les sèche et les présente en compositions décoratives, faisait partie des pionniers de cet organisme dont elle assure aujourd'hui la présidence. « Au début, peu de gens y croyaient, ce qui nous a conduits à rechercher des adhérents hors du département. Aujourd'hui, nous refusons du monde » constate-t-elle en souriant.

Des trois salons lancés à l'époque à Blois, Vendôme et Romorantin, seul subsiste aujourd'hui le premier, organisé chaque second week-end de décembre à la halle aux grains avec soixante exposants représentant une trentaine de disciplines. La manifestation a vraiment décollé le jour où elle a abandonné le nom de « salon des métiers d'art » pour celui de « salon du cadeau et des métiers d'art » : une évolution sémantique révélatrice selon la présidente : « La perception que le public se fait des métiers d'art est souvent élitiste, alors que nos productions sont accessibles au plus grand nombre ».

L'attachement des exposants au salon blésois (certains viennent de Marseille !) prouve qu'ils y trouvent leur compte et que ces métiers répondent à une véritable attente du public, pour peu que celui-ci puisse venir à leur rencontre dans de bonnes conditions. Seule ombre au tableau : la manifestation ne peut accroître sa capacité d'accueil en raison de l'espace limité qu'offre la halle aux grains. « Depuis la dernière édition, j'ai déjà reçu une quarantaine de demandes de nouveaux exposants. Mais les places se libèrent au compte-goutte et je ne peux donner satisfaction à tout le monde » déplore Martine Ruet. La raçon du succès !

Contact :

Association des artisans d'art de Loir-et-Cher
13, rue Pont Bureau - 41230 Vernou en Sologne
Tél. 02 54 98 24 87

SAVOIR-FAIRE sculpteur sur bois

Serge Bisson modèle le bois et la pierre

C'est au CET Napoléon de l'Aigle que Serge Bisson a obtenu son CAP de sculpteur sur

bois en 1975, formation qu'il a poursuivie par deux brevets de maîtrise (gestion et psychopédagogie) et complétée tout au long de sa carrière par des cours du soir en modelage, dessin, sculpture sur bois, dessin d'ornement, physique et chimie appliquée à la restauration.



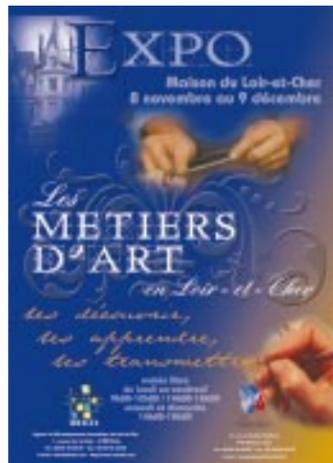
Fort de l'expérience professionnelle acquise en cinq années de Tour de France à l'association ouvrière des Compagnons du Devoir et de plusieurs années de collaboration dans les ateliers spécialisés de fonderie d'art, sculpture sur bois et pierre, il s'est installé comme artisan sculpteur indépendant en 1986.

Au sein des entreprises qui l'ont accueilli, ou pour le compte des nombreux clients qui ont fait appel à ses services, Serge Bisson a laissé son empreinte sur les mobiliers et ornements sculptés de prestigieux monuments historiques, civiles ou religieux dans toute la France, mais aussi à l'étranger et jusqu'au Japon ! Chapiteaux, gargouilles, statues, fontaines, portails, buffets d'orgue, meubles régionaux : il apporte la même rigueur à tous ses chantiers. « Au bout d'un moment, on oublie le matériau pour ne plus penser qu'au résultat à obtenir » explique-t-il. Sa passion a été récompensée notamment par une première place au grand prix régional Rhône-Alpes des métiers d'art pour la restauration et la conservation du patrimoine. ■

Serge Bisson

6, rue de la République à Saint-Viâtre
Tél. 02 54 88 64 95

EXPOSITION *Les Métiers d'art en Loir-et-Cher*



L'exposition a eu lieu à la Maison du Loir-et-Cher à Blois du 8 novembre au 9 décembre 2001, et a été réalisée en partenariat avec la Chambre de Métiers. Elle a permis à près de 3 000 visiteurs de découvrir plus d'une centaine d'œuvres liées à la restauration du patrimoine ou à la création contemporaine. 34 exposants représentaient les différents métiers d'art.

METIERS DE LA PIERRE ET DU PLATRE

Patrick FOUCHER - Tailleur de pierre
Z.A. Champ Chardon
41250 MONT-PRES-CHAMBORD

Marc CHEVALIER-LACOMBE
Tailleur de Pierre - Sculpteur
23, hameau de Villesclair
41240 SAINT-LAURENT-DES-BOIS

José TRIMOULET - Staffeur-Stucateur
10, rue Pasteur - 41300 SOUESMES

METIERS DU METAL

Patrick MERIGUET - Sculpteur
« Relais des Arts » Escures
41150 ONZAIN

Pierre BRILHAULT - Ferronnier d'art
Atelier des Bruyères
7, rue de Châteaudun
Fontaine - 41100 PEZOU

Christian LE DUC
Ornemaniste en couverture
2, rue du vieux puits - 41240 CHANTOME

Claude BORDET - Coutelier
COLTEL CREATIONS
22, rue de la Sablière - 41100 VENDOME

Pierre-Félix LORTHIOS - Sculpteur
La Hutterie
41400 VALLIERES-LES-GRANDES

METIERS DU BOIS

Bruno et Pascal PETIT
Restauration de meubles anciens
18, chemin du clos cornu - 41000 BLOIS

Jacques LABESSE
Création de meubles de style gothique
et renaissance
27, rue Saint Oustrille - 41800 MONTOIRE

Jean-François MAUBERT - Sculpteur sur bois
Route de Cheverny - 41700 CONTRES

Didier GUILLOUCHE - Encadrement
LE CADRE DU PUIITS CHATEL
8, rue du Puits Châtel - 41000 BLOIS

Sandrine QUILY-SAVINA - A FRESCO DORURE
Restauration de bois dorés et dorure sur bois
1 bis, impasse de l'ancienne école
41100 MESLAY

Brigitte BARAT - Atelier de la Bajolière
Peintre en décor sur objets en bois et métal
Chemin du point du jour
41200 MILLANÇAY

METIERS DU VERRE

Catherine MENU - Maître verrier
9, rue de la place - 41370 JOSNES

Bernard SCHIVERT - Filleur de verre
Le Belvédère
Rond Point R.N. 152 - 41150 ONZAIN

METIERS DE LA TERRE

Hervé HENAUT - Potier
45, rue du vieux porche
41120 Les Montils

Eric PEPIN - Potier
Le Belvédère
Rond Point R.N. 152 - 41150 ONZAIN

METIERS DU CUIR

Sylvie BUSCHHOFF - Sellier
Les Noyers - 41170 SOUDAY

François LEROUX - Naturaliste - Taxidermiste
231, rue de Cabochon - 41000 BLOIS

METIERS DU TEXTILE

Véronik ERNEST - Modiste, création-
fabrication de chapeaux et accessoires
50, rue Saint Lubin - 41000 BLOIS

Claude Marie THIBERT-BOUTOU
Lissier-créditeur
3, chemin Cour-sur-Loire - Villefrisson
41500 MULSANS

Thierry et Blandine ALLOUIN
Tapissier d'ameublement
3, rue Fontaine des élus - 41000 BLOIS

Jean-Michel CHONOSKI - Tapissier-décorateur
Domaine de l'Orée - 1, allée Odilon Redon
41100 VENDOME

Thérèse BOUDISSEAU - Tissage contemporain
15, rue de Chambord - 41250 MASLIVES

METIERS DES METAUX PRECIEUX

Pierre WEBER - Réparation et fabrication de
bijoux - Joaillier
27, rue Charles Lindbergh - 41000 BLOIS

David MARUCCIA - Bijoutier-Joaillier
18 bis, rue de Cabochon - 41000 BLOIS

Denise BILLON - Bijoutier-Joaillier
5, place de la Halle - 41250 BRACIEUX

METIERS DE LA DECORATION

Sylvie JOUZEAU - Peintre en décor
2 bis, rue Reclée - 41350 VINEUIL

Rémi HENAULT - Peintre en décor
19, rue Dunoise - 41240 VERDES

Jérôme BERLAND - Peintre en décor
SARL GLJ « LAPIN-TURE »
Les Malzeaux - 41700 CONTRES

Odile LARESCE MELLERIO
Peintre en décor
Maison forestière Tanqueux
41700 CONTRES

Odile JACENKO-RIGAUDIERE
Peintre en décor
77, avenue de Verdun - 41000 BLOIS

Frédéric QUILY - A FRESCO DECORATION
Réalisation et restauration de décors peints et
fresques
1 bis, impasse de l'ancienne école
41100 MESLAY

AGENDA

Les Rendez-vous du Club Energie d'Entreprendre



Matinée découverte
Jeudi 30 mai 2002
Société Néfab à Salbris
(fabrication et vente d'emballages
industriels en contre-plaqué)
Inscription : magali Drouin 02 54 42 42 05



L'Adelec partenaire du Game Fair 2002

21-22-23 juin 2002 à Chambord

Journée de l'immobilier Industriel :

Jeudi 13 juin 2002

L'ADELEC ouvre les portes de 8 bâtiments disponibles dans le nord du département. Sans rendez-vous préalable, l'ADELEC accueillera sur chaque site les chefs d'entreprise qui le souhaite.
Contact : Béatrice Ouzilleau Tél. 02 54 42 42 05



Disponibles au
02 54 42 42 05
info@adelec.com

EUROSHOP 2002

Du 22 au 27 février 2002

Euroshop, qui se tient tous les trois ans à Düsseldorf, aura une nouvelle fois mérité le titre de « plus grand salon mondial de l'équipement de magasins et de la distribution ». Ses 1 627 exposants venus de 38 pays, ses 10 hectares de stands, et ses 92 000 visiteurs de toutes nationalités en sont la preuve. Et puisque le Loir-et-Cher se fait fort d'être l'une des plus importantes concentrations nationales d'entreprises de ce secteur, il paraissait naturel pour l'ADELEC d'afficher sa présence sur ce salon.



C'est ainsi que l'ADELEC a convié à ses côtés, sur son stand, des entreprises de Loir-et-Cher, qui se sont vues attribuer le statut de co-exposants, à savoir STAL, les Ateliers Taillibert, Standis et MSB Industries. Leur était par ailleurs associé MPC 41, créateur de mobilier en carton.

C'est main dans la main avec ces entreprises que l'ADELEC a, conformément à son rôle, venté les mérites d'une implantation en Loir-et-Cher, et prospecté auprès d'investisseurs internationaux potentiels.

Une cinquantaine de contacts-clients ont été établis et redistribués par l'Agence aux entreprises présentes. A ces contacts ce sont ajoutés ceux pris par les entreprises elles-mêmes. Parmi les industriels rencontrés, un a fait part d'un intérêt pour une recherche de site d'implantation... affaire à suivre.

SITL 2002

Du 5 au 8 mars 2002

C'est au cours de la Semaine Internationale du Transport et de la Logistique, qui se tenait du 5 au 8 mars 2002 à Paris-Nord Villepinte, que l'ADELEC a assuré la promotion des sites dédiés à la logistique en Loir-et-Cher, à savoir les sites de Mer, Blois, Lamotte-Beuvron et Romorantin.



Plusieurs contacts ont été réactualisés à cette occasion, notamment avec des entreprises telles que Prologis, Jones Lang Lasalle, ou encore DTZ Jean Thouard et Auguste Thouard.

Cependant, l'Agence n'ayant pas pour coutume de se contenter de ce qui semble acquis, et ayant toujours à cœur de valoriser le patrimoine économique du département, de nouveaux contacts ont été établis. C'est ainsi que l'ADELEC a su intéresser tant des investisseurs logistiques (Gepim, Deloitte et Touche, Parimm...), des logisticiens et entreprises industrielles à la recherche d'un site d'implantation ou de locaux (Easy Pack, Vennin France, Alliance Graphic, King Sturge...), que de nombreux interlocuteurs du secteur de la logistique.

MIPIM 2002

Du 12 au 15 mars 2002

Quelques jours seulement après la clôture de la SITL, l'ADELEC, aux côtés de la SELC (Société d'Équipement et de construction de Loir-et-Cher), occupait une place de choix sur le stand national de la SCET (Société Centrale d'Équipement du Territoire), lors du Marché International des Professionnels de l'Immobilier qui se tenait à Cannes du 12 au 15 mars 2002.

Cette opération, menée dans le cadre des projets de l'association Loire-Vallée Développement, avait pour but la prospection auprès d'investisseurs en immobilier.

IRMAPOC : le recyclage créatif

Comment transformer de banals rebuts industriels en objets artistiques ? A Blois, l'école d'Art a relevé le défi avec la complicité d'entreprises et l'imagination de ses élèves.

Des vaches folles en papier mâché, des épouvantails en pain rassis, des mobiles en cintres, des tableaux en sacs de supermarchés : l'imagination a pris le pouvoir à l'école d'art de Blois qui héberge depuis un an un établissement au nom énigmatique : l'IRMAPOC (Institut de Retraitement des MATières POTentiellement Créatives).

Sous cette appellation mi-pompeuse, mi-dérisoire se cache un très sérieux chantier pédagogique aux visées tout à la fois artistiques et environnementales. Soutenu par le Parlement européen, il associe plusieurs villes italiennes, finlandaises et françaises, dont Blois. « L'idée de base est d'insuffler aux jeunes générations la notion de respect des ressources naturelles afin de limiter le gaspillage » explique Alain Goulesque, directeur de l'école. Le moyen ? Utiliser des rebuts industriels comme matières premières afin d'éveiller l'inventivité et la créativité.

Une trentaine d'entreprises du Loir-et-Cher ont accepté de jouer le jeu. Elles trient leurs déchets propres dans des conteneurs mis à leur disposition. Chutes de plastiques, de métaux ou de bois, tubes de caoutchouc, câbles électriques, pièces de cuir, tissus d'habillement, mousse de garnissage, bâches, papiers et cartons : les matériaux s'entassent dans le magasin de l'école. L'imagination enfantine et la pédagogie des enseignants font le reste, sur des thèmes aux variations infinies. A l'inverse de la démarche traditionnelle où l'on choisit un matériau en fonction d'une idée, c'est ici le matériau, sa forme, son volume, ses coloris qui suscitent l'idée.

La notion de recyclage jette une passerelle inattendue entre le monde de l'industrie et celui de la culture, réputés au mieux indifférents, au pire étrangers l'un à l'autre. Par le travail des rebuts, près d'un millier d'enfants ont découvert dans les ateliers d'Irmapoc la dimension artistique de matériaux destinés à un usage utilitaire. Inversement, les chefs d'entreprise partenaires ont mis à profit cette initiative pour s'ouvrir à l'art contemporain et appréhender sous un jour nouveau la question de la valorisation des déchets.

Après une première exposition réussie en juin dernier, l'IRMAPOC a repris ses activités en vue d'une seconde présentation au public. Les blésois ne sont pas au bout de leurs surprises !

IRMAPOC 2 se consacre aux constructions d'enfants : cabanes, cabanons, palais et grottes tout en récupération du 22 mai 2002 au 2 juillet 2002 dans le pavillon du Musée de l'Objet.

A la rentrée 2002, IRMAstock prendra la forme d'un grand centre de stockage virtuel d'images, de mots, de sons coproduit avec la Bibliothèque de Blois et l'espace Culturel Multimédia, situé à la Bibliothèque Maurice Genevoix.

ECOLE D'ART - MUSEE DE L'OBJET

Exposition d'art contemporain
6 rue Franciade - 41000 Blois - Tél. 02 54 55 37 40
Fax 02 54 55 37 41 - e-mail : musee.objet@wanadoo.fr

LOIR-ET-CHER

l'esprit d'entreprendre

Bâtiment de 300 m² sur le parc technologique de la gare TGV Vendôme



Bâtiment de 300 m² sur le parc technologique de la gare TGV pouvant accueillir des activités de services et industrielles. Environnement naturel exceptionnel.

A louer

Nord de Blois, bâtiment de 1 500 m²



Situé en ZI Nord de Blois, dans un ensemble industriel, bâtiment de 1 500 m², d'une hauteur maximum de 6 m avec 2 quais et bureaux. Locaux sécurisés, adaptés à la logistique.

A louer

A la sortie de l'A71, au coeur de la ZI des Cousseaux



A la sortie de l'A71, au coeur de la ZI des Cousseaux, sur un terrain arboré de 10 000 m². Bâtiment à usage industriel de 1 800 m² comprenant bureaux, atelier et stockage. Excellent état.

A vendre ou à louer

Au coeur de la Sologne bureaux et ateliers disponibles



Dans un des châteaux les plus typiques de Sologne, ensemble de bureaux et ateliers (100 et 200 m²) disponibles à la location. Conditions de location attractives (loyer progressif sur 2 ans).

A louer

Ensemble immobilier de 3 050 m²



Ensemble immobilier industriel de 3 050 m² constitué d'un bâtiment de fabrication d'une superficie de 2 065 m² avec bureaux et vestiaires, d'un bâtiment annexe de 913 m² situé sur un terrain goudronné de 2,5 hectares.

A vendre / A louer

Bâtiment d'activités de 1 500 m²



Bâtiment d'activités de 1 500 m² comprenant 2 ateliers contigus, d'une superficie de 1 200 m² avec une hauteur de 4 m en basse goutte et allant jusqu'à 9 m au faitage. 300 m² de bureaux. Idéal pour la métallurgie.

A louer



Au nord du Loir-et-Cher Ensemble industriel de 1 200 m²



Ensemble industriel de 1 200 m² se composant d'un atelier de 450 m² d'une hauteur de 4,5 m sous faitage, d'une partie stockage de 500 m² d'une hauteur de 6,5 m et de bureaux. Système anti-incendie, RIA. Belle prestation.

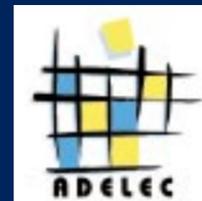
A vendre/A louer

En Sologne, à proximité de l'A85



En Sologne, à proximité de l'A85, bâtiment industriel de 3 650 m² avec très bel ensemble de bureaux. Possibilité d'extension. Nombreuses possibilités d'aides financières (PAT, FEDER).

A vendre



Agence de Développement Economique de Loir-et-Cher
1, avenue de la Butte - 41000 Blois

Tél : 02 54 42 42 05 - Fax : 02 54 42 42 48 - E-mail : info@adelec.com - www.adelec.com